



Compte rendu de la réunion de l'atelier « Cadre de vie, propreté, pollution sonore, sécurité, urbanisme » du conseil de quartier Bastille Popincourt du 15 novembre 2021

Présent(e)s : Claret-Tournier Marie ; Gennatiempo Bastien ; Dath Didier ; Gautier Christian ; Dorémus Brigitte ; Thuillier Philippe ; Ribeyrol Alain ; Kania Bertrand ; Roy Jacqueline ; Brun Hervé ; Dahan Danièle

Lors du tour de table, chacun se présente et exprime ses principales préoccupations :

- Préoccupation majeure : les bars pour 67% des participants
- Autre préoccupation : la propreté pour 22% des participants

Cette 1^{ère} réunion étant une prise de contact, la séance se poursuit en expression libre :

Déclin de la propreté :

Pas beaucoup de créneaux « encombrants » dispos (tournées réduites)

Besoin de plus en plus élevé du service des encombrants (car les gens ont moins de voitures ; entreprises qui font des travaux et doivent payer pour se débarrasser des déchets tels que gravats ; mon voisin le fait donc je le fais aussi)

Site/appli DansMaRue : les avis sont partagés quant à son utilité pour traiter les dépôts sauvages, tags ou tout problème dans l'espace public ; dans tous les cas ce système oblige le citoyen à suppléer les autorités ce qui n'est pas son rôle.

Bruit effectué par les camions poubelle, du fait du matériel et du fait des ralentisseurs de plus en plus nombreux

Travaux avec peintures au préalable sur les chaussées : une fois les travaux finis, la peinture reste ce qui participe à l'impression générale dégradée.

Évocation de propositions :

- rendre les déchetteries gratuites pour les entreprises
- verbaliser les incivilités
- demander à ce que les véhicules soient systématiquement électriques dans les marchés publics : vœu du conseil d'arrondissement pour le conseil de Paris
- la mairie doit être attentive à la propreté de sa voirie
- consulter les citoyens et les écouter

Prochaines étapes :

Demander à l' élu en charge de la propreté (Grégory Moreau) d'obtenir une réunion avec le



responsable de la rue Petion pour qu'il explique sa stratégie, son budget, ainsi qu'avec l' élu en charge de l'espace public (Luc Lebon)

- Jaqueline Roy et Didier Dath s'en occupent. Proposer aussi à François Vauglin d'assister à ce rendez-vous. Nécessité de préparer tous ensemble chaque rendez-vous.

Retrouver les archives des commissions Propreté précédentes

Essayer d'obtenir un rendez-vous avec la mairie de Saint-Ouen, dont la politique « propreté » est très efficace et pourrait inspirer notre quartier

- Bertrand Kania s'en occupe. Proposer aussi à François Vauglin d'assister à ce rendez-vous. Nécessité de préparer tous ensemble chaque rendez-vous.

Esthétisme en danger :

Chantiers à Paris : aucun panneau expliquant qui paye et combien ça coûte

Place de la Bastille :

- Inquiétude sur la façon dont elle va vieillir (cf place de la République)
- Pas de circulation apaisée place de la Bastille car circulation déviée de la rue de Rivoli
- Arrêt de bus toujours temporaires, absence de banc pour s'asseoir en attendant (souvent longtemps) le bus

Envahissement par les bars :

Vociférations des clients de bars en soirée et nuit

Mono activité bistrotière qui remplace les commerces de proximité au service des habitants. Pas de verbalisation des bars pour tapage, ou anecdotique donc inefficace

Les agents de la police municipale feront 32 heures/semaine en finissant leur service à 22h, ce qui ne colle pas avec la temporalité des incivilités

Problème de la mono activité bistrotière amplifiée par la piétonisation des rues (cf historique de la rue de Lappe)

Ouvrir un bistro ou faire ouvrir un bistro est plus simple que pour tout autre commerce en termes d'expertise, d'investissement initial et de business model

Arrêté préfectoral non respecté : à partir de 21h interdiction de vendre de l'alcool et d'en consommer sur la voie publique

Process de demande d'une modification du règlement de copropriété pour interdire les commerces bars/restaurants :

- Mettre à l'ordre du jour de l'AG la modification du RCP en précisant bien les commerces exclus.
- A la première AG, il faut obtenir l'unanimité.



- Bien sûr, vous ne l'obtiendrez pas car les propriétaires des locaux commerciaux s'y opposeront.
 - A la deuxième AG, il faut obtenir la majorité.
- => En attente de retour d'expérience de Philippe Thuillier

Prochaines étapes :

Demander à l'élu (Nour Durand-Raucher) un RV avec le commissaire de police pour demander pourquoi la réglementation n'est pas appliquée

Demander à l'élu en charge de l'urbanisme (Patrick Bloche) comment protéger les habitants

Jaqueline Roy et Didier Dath s'en occupent. Proposer aussi à François Vauglin d'assister à ces rendez-vous. Nécessité de préparer tous ensemble chaque rendez-vous.

Prochaine réunion : lundi 13 décembre de 19h00 à 20h25